

Stagiaires 2nd degré TEMPS PLEIN
FORMATION à l'INSPE : 6 jours
Cadrage 2022-23

Formation annualisée d'au moins 10 journées :

- De 4 à 7 jours par le rectorat (EAFC)
- 6 jours par l'INSPE

Parcours de formation non-diplômant, obligation de présence, engagement du stagiaire dans la formation.

Le rectorat convoque les stagiaires. En cas d'absence, le stagiaire doit prévenir son établissement et l'INSPE : inspe-scol.diu@univ-reims.fr (avec justificatif).

Unité d'Enseignement 1 : créer une communauté de pratiques professionnelles (numérique)

Deux journées de formation séparées dans le temps en J1 et J4, consacrées à la création d'espaces de travail collaboratifs et d'échanges de pratique.

Travail à partir de thématiques professionnelles. Concept de « Hub social ».

UE 2 : consolidation de la formation

Deux journées de formation (en J2 et J3) consacrées à une meilleure connaissance et prise en compte de la singularité des publics d'une part, et à l'inscription de son action au sein d'un réseau éducatif d'autre part.

UE 3 : approfondissement de la formation.

Deux journées de formation (en J5 et J6) consacrées à la construction de projets et à l'inscription de son action dans des parcours de type ÉAC et Citoyen.